

« J'ai relancé le dialogue social »

UE La commissaire belge s'attaque d'abord au chômage de longue durée

► Marianne Thyssen était perçue comme une commissaire européenne très discrète.
► Elle s'apprête à sortir son premier plan d'action, contre le chômage de longue durée.

ENTRETIEN

Jean-Claude Juncker a toujours dit que sa Commission et ses commissaires devaient être politiques. Il a aussi dit placer le social en tête de ses priorités, formulant son espoir avec une formule devenue un leitmotiv : le « triple A social » qu'il souhaite voir décerné à l'Europe. Lors de son discours sur l'état de l'Union mercredi à Strasbourg, le président de la Commission a d'ailleurs fait une nouvelle annonce : celle d'un projet de socle social commun européen. Une idée que Marianne Thyssen a lancée il y a quelque temps.

Mais en regard de ces ambitions, la commissaire belge est passée pour l'une des commissaires les plus discrètes de l'équipe. Le social reste-t-il le parent pauvre de la Commission européenne ? Nous avons mis Marianne Thyssen sur le gril...

Vous avez travaillé dans l'ombre ? Ou vous avez préparé de grandes choses qui vont seulement sortir ?

Nous avons beaucoup travaillé ! Nous avons aussi immédiatement commencé à travailler sur le plan d'investissements stratégiques (le « plan Juncker »). Ce plan prévoit notamment d'investir dans les ressources humaines, dans l'éducation, qui sont mes compétences : mais il faut être là pour que les choses se fassent ! Le plan a été adopté en décembre, le Fonds mis en place en juillet, et ce vendredi matin à Liège je serai à la signature du premier partenariat avec les acteurs belges : c'est un contrat avec la Sowaifin, le bras financier de la Région wallonne, qui porte sur l'accès au financement des indépendants et des PME.

Après le plan d'investissements et la négociation grecque, le troisième élément politique que la plupart des observateurs retiennent de la première année de la Commission Juncker, c'est le programme pour une « meilleure législation » (« better regulation »), en

général compris comme dérégulation. Vous avez pu défendre « vos » soucis dans ce dossier ?

Parfaitement. Dans les processus de consultations publiques qui doivent accompagner le travail législatif, j'ai pu préserver la concertation sociale, et la spécificité des partenaires sociaux. Et j'ai, avec le président Juncker, relancé le dialogue social.

Dans le semestre européen, donc la gouvernance économique, cette Commission a promis que le social serait intégré à part entière. Concrètement, on ne voit pas trop ce qu'il y a de neuf... C'est surtout dans les analyses sur les déséquilibres macroéconomiques qu'on a voulu intégrer le social, en y intégrant les indicateurs sociaux à l'égal des autres critères principaux d'analyse.

(NDLR : Ces analyses capitales des déséquilibres macro-économiques doivent déterminer si les situations des pays ne s'écartent pas de la moyenne, ce qui justifie éventuellement des mesures d'ajustement.) Cela veut dire que lorsqu'on évalue un pays, on a une meilleure connaissance et on prend en compte la situation sociale.

Un exemple : lorsqu'on analyse la situation des pensions, on le fait généralement sous l'angle de leur soutenabilité budgétaire. Mais il y a un autre aspect, que l'on prend en considération maintenant, c'est leur « adéquation » : est-ce que le niveau de pension est suffisant pour assurer une vie décente, pour conserver le niveau de vie souhaité ?

L'un de vos gros projets annoncés devait être un plan contre le chômage de longue durée...

Le cœur du problème est le suivant : même si le chômage est en baisse actuellement (de 24 à 23 millions dans l'UE), le noyau de chômeurs de longue durée reste à 12 millions. Si on ne fait rien, ce groupe restera hors du marché, peut-être définitivement. On a établi trois principes. Premièrement, il faut que ces chômeurs de longue durée soient enregistrés comme tels, ce qui est loin d'être le cas partout, notamment lorsqu'ils perdent le droit aux allocations de chômage. Deuxième critère : entre 12 et 18 mois de chômage, la personne doit bénéficier d'une évaluation (compétences, parcours professionnel...), qui permet de déterminer les services à lui apporter pour qu'elle puisse redémarrer. Et en-

fin, il faut leur assurer un point de contact unique. Le résultat doit être que cette personne reçoive à l'issue des 18 mois une offre, avec des droits et des obligations, qui doit mener à un emploi.

Mais si vos compétences vis-à-vis des États membres sont faibles, de quel pouvoir d'influence disposez-vous ?

Les fonds européens : environ un dixième du budget de l'UE est entre mes mains. Le Fonds social européen, c'est 86 milliards sur la période budgétaire de 7 ans ! Par exemple pour évaluer l'utilisation que les États membres feront des programmes financés par ce budget, on pourra utiliser comme critère le chômage de longue durée. Si ça va, l'argent coule, si ça ne va pas, on va voir !

Autre gros dossier, peut-être le plus gros sur lequel vous êtes attendue : le dumping social.

Agir contre les abus, c'est la première demande de tout le monde. Des actions antérieures sont encore dans le pipeline : notamment la mise en œuvre de la directive sur l'application du détachement des travailleurs, adoptée en 2014. Mon point de départ a été d'examiner si les législatives passées à ce jour ont eu les effets voulus. Et s'il y a des effets non voulus, que faut-il faire pour le changer. Je n'exclus pas de revoir la directive sur le détachement des travailleurs.

Tout le monde me dit que je suis folle, mais si je dois le faire, je le ferai.

Quel est votre timing, et est-ce que vous allez annoncer des plans, ou des évaluations ?

À la fin de l'année je déposerai un paquet complet. On a eu besoin de temps pour évaluer les choses.

À quoi voudrez-vous qu'on mesure si vous avez atteint le « triple A social » à la fin de votre mandat ? À part le chômage, bien entendu...

Sur l'emploi de longue durée et des jeunes, et sur la protection sociale. Nous devons donner un socle commun de droits sociaux, qui développe des points de référence entre les États et qui contribue à une convergence vers le haut de

l'Europe sociale. On a eu un premier débat d'orientation à la Commission, et mon objectif est de faire entrer cela aussi dans le cadre du semestre européen et dans les dossiers législatifs que je prépare. ■

Propos recueillis par
JUREK
KUCZKIEWICZ

TAX SHIFT

« Le gouvernement a réagi dans la bonne direction »

Que dites-vous aux acteurs sociaux belges sur le dumping social ?

Que je comprends qu'il y a des problèmes. Il y a des abus, mais il y a aussi un problème de compétitivité : le coût salarial est trop haut, et c'est pour cela qu'on a encouragé un « tax shift ».

Alors vous devez être contente de ce qui a été fait par le gouvernement belge, sous l'action notamment de votre collègue de parti Kris Peeters ?

Le gouvernement a réagi dans la bonne direction. A la Commission, on va analyser les choses en examinant l'ensemble des facteurs. Mais le fait que ce « tax shift » ait lieu est un bon élément dans le cadre du semestre européen de la Belgique. En tout cas, il s'agit de la réforme la plus grande depuis le « plan global » de Jean-Luc Dehaene dans les années 90.

J.Kz

« Si cela ne va pas à 28... »

Comment avez-vous vécu, comme commissaire européenne chargée du social, le portrait sanglant d'une Europe qui a maintenu la Grèce à genoux, forçant l'austérité ?

La Commission a négocié, aux côtés du FMI et de la BCE, en cherchant à préserver les aspects sociaux. Mais on a d'abord poussé ce pays à s'organiser correctement, alors qu'il ne l'était pas : c'était l'urgence. Bien sûr, il faudra se pencher sur la soutenabilité de la dette, c'est clair qu'elle n'est pas soutenable. Cela viendra en temps voulu, mais il fallait d'abord traiter l'urgence. Je suis totalement en faveur de la solidarité, et opposée à la conception qu'il faudrait faire payer pour les erreurs. Mais on ne pouvait pas dire aux Grecs : c'est très bien comme cela, continuez comme avant. Solidarité et responsabilité, cela va ensemble.

Êtes-vous inquiète quant à la situation de l'Europe ?

En politique il y a toujours des raisons d'être inquiet.

Plus aujourd'hui qu'avant ?

On est dans une période de transition, et on ne sait pas exactement dans quel sens cela va évoluer. Il faut être prudent, courageux, et oser faire des choix. Nous faisons face à beaucoup de crises successives, mais à chaque fois, on fait le constat que l'Union européenne est nécessaire. Et même plus qu'avant. Comment gérer sinon les problèmes de la globalisation sans l'Union européenne ?

Continuer cela à 28, possible ?

En tout cas il faut essayer, et l'évolution de l'attitude de certains États membres dans la crise des réfugiés montre que cela va dans ce sens. Mais si cela ne va pas à 28, il y a moyen d'avancer plus loin avec un plus petit nombre dans les matières économiques, dans l'eurozone. ■

Propos recueillis par
J.Kz